rie. Ce n'est pas que beaucoup d'amateurs, n'ayant à leur disposition qu'une orangerie, ne puissent, en les tenant près des jours, y conserver assez bien les plantes de cette série ; mais on ne peut néanmoins les considérer comme des plantes d'orangerie, parce qu'elles ne sauraient s'y maintenir toutes dans cet état de belle et vigoureuse végétation qu'elles conservent dans une serre appropriée à leur nature.

§ 1er. — Pélargoniums.

Le genre pélargonium a été détaché par les botanistes du genre géranium ; la première de ces deux dénominations longtemps rejetée des jardiniers, est aujourd'hui généralement admise. Le nom donné à ce genre vers 1750, par un botaniste allemand nommé Burman, repoussé d'abord par l'illustre Linné, puis rétabli de nos jours par l'Héritier, est dérivé d'un mot grec qui signifie cigogne ; il est justifié par l'analogie de formes que présente avec le bec de cet oiseau la capsule conique allongée et pointue qui renferme la graine des pélargoniums.

Les pélargoniums sont au nombre de ces plantes qui doivent tant aux soins intelligents de l'homme, que l'horticulture a droit d'en être fière comme d'une véritable conquête. Il y a sans doute de fort beaux pélargoniums sauvages dans leur pays natal ; mais aucun n'approche de la perfection que la culture a donnée aux variétés sans nombre qu'elle a su créer par les croisements hybrides. Ces plantes ont besoin plus que toute autre des soins les plus assidus. Le plus beau pélargonium acheté en pleine santé, dans tout le luxe de sa floraison splendide, languit et meurt s'il est négligé. Ces plantes livrées à elles-mêmes, soit en pots, soit en pleine terre, pendant le temps où elles peuvent se passer d'un abri, deviennent méconnaissables. Si le sol est maigre, elles donnent à peine sur de longues tiges grêles, quelques fleurs insignifiantes ; s'il est au contraire très fertile, elles ne poussent que de grosses tiges chargées d'un feuillage épais, et ne donnent presque point de fleurs.

Les pélargoniums sont presque tous originaires des environs du Cap de Bonne-Espérance ; plusieurs se rencontrent à l'état sauvage dans quelques parties de l'Australie et de la Polynésie ; enfin on en a trouvé quelques-uns à l'île Sainte-Hélène et dans l'archipel des îles Canaries. Le nombre des espèces botaniques sans compter les variétés et sous-variétés, est très considérable ; Decandolle en admettait 369 en 1824, et Robert Sweet n'en comptait pas moins de 730 en 1839. Le nombre des espèces commerciales est indéfini et varie tous les jours, mais l'amateur qui veut se former une collection remarquable doit se montrer très sévère dans le choix des espèces et en limiter le nombre.

L'odeur des pélargoniums ne réside pas dans la fleur constamment inodore chez les pélargoniums de collection ; elle est entièrement concentrée dans les feuilles ; l'odeur des feuilles n'est agréable que chez un petit nombre d'espèces dont par compensation, la fleur est à peine apparente ; les autres exhalent lorsqu'on les froisse entre les doigts une odeur forte, analogue à celle de la térébenthine, et décidément mauvaise dans plusieurs espèces. Le goût, ou pour mieux dire, le caprice de la mode a fait cultiver exclusivement un certain nombre de pélargoniums et négliger beaucoup d'autres qui, convenablement soignés, ne leur seraient probablement pas inférieurs. Nous ne tenterons même pas de donner une idée de la classification et de la nomenclature toute arbitraire des pélargoniums de collection ; nous nous bornons à souhaiter qu'une réunion d'horticulteurs pris parmi ceux dont les noms font autorité, pose à cet égard, comme nous le demandons pour les rosiers, les bases d'une classification méthodique dans laquelle on puisse toujours se reconnaître, et qui ne permette pas de faire passer une ancienne variété pour une acquisition nouvelle, à la faveur d'un nom nouveau.

Donnons d'abord une idée du genre de serres le mieux approprié à la conservation des pélargoniums. Le temps qu'ils passent dans la serre est l'époque critique de leur existence ; les amateurs, et à plus forte raison les horticulteurs de profession qui en élèvent des collections très nombreuses, doivent leur consacrer un local spécial s'ils veulent les voir prospérer.

La serre aux pélargoniums doit être exposée de manière à commencer à recevoir les rayons solaires à 11 heures ; elle doit surtout être parfaitement éclairée ; la lumière est tellement nécessaire aux pélargoniums qu'il semble qu'elle soit, selon l'expression de M. Neumann, une partie de leur existence.

Si le sol où la serre est construite est sain et exempt d'humidité, on peut, sans inconvénient, le creuser de manière à ce que les sentiers intérieurs soient à $0^m,70$ ou même à un mètre au-dessous du sol environnant ; cette disposition augmente l'espace intérieur en hauteur, sans accroissement de dépense ; elle contribue aussi à rendre la température plus douce en hiver dans l'intérieur de la serre, sans le secours de la chaleur artificielle. Mais si le sol offre la moindre trace d'humidité ou d'infiltration, il ne faut pas hésiter à le remplacer par des plâtras, du gravier, ou une terre rapportée exempte de toute humidité ; dans ce cas, le sol de l'intérieur de la serre doit être maintenu au niveau du sol extérieur. Les serres pour les pélargoniums se construisent très bien en appentis, à un seul versant ; les côtés peuvent être en maçonnerie, mais ils sont mieux en vitrages ; le foyer servant à chauffer la serre au besoin doit être placé dans un retranchement séparé, servant de vestibule, à l'une des extrémités. Les proportions ordinaires d'une serre de ce genre sont, pour une longueur de 8 mètres, 3 mètres d'élévation et $3^m,50$ de large.

Les plantes y sont disposées sur des gradins